



Erreur de déduction !!

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre récente communication, nous, **la CGT pénitentiaire**, accusons réception de vos allégations et maintenons notre position.

Votre mise en scène à la centrale d'Arles nous fait songer à un épisode d'un feuilleton télévisé où le suspense réside dans l'identification du véritable instigateur. Il semble que nous ayons affaire à un individu versé dans l'art de la désinformation, dont le dessein est de fausser la réalité et d'orchestrer une confusion générale. Nous vous invitons à la vigilance et à sélectionner judicieusement vos conseillers pour déjouer ce stratagème.

En effet, la mission est claire : piloter votre navire avec sagesse, redresser la barre pour insuffler motivation et tranquillité parmi le personnel dédié à ses missions.

Nous souhaitons apporter des précisions sur deux points **CRUCIAUX** évoqués dans nos précédents tracts, spécifiquement celui intitulé « **Un directeur sous 20 000 volts !!!** ».

D'abord, concernant l'usage du terme « **bousculer** », le Larousse le définit comme le fait d'inciter quelqu'un à se presser par des rappels à l'ordre, voire à le brusquer. En contexte, il est clair que notre usage du mot ne constitue pas une diffamation. Dans votre propre droit de réponse, vous admettez avoir élevé la voix envers les collègues, sans connaître les motifs de leur présence au PCI, ce qui corrobore notre description des faits.

Quant au deuxième point, intitulé « **on va régler cela en interne** », il semblerait qu'il y ait eu une erreur d'appréciation de votre part.

Malgré votre longue expérience au sein de l'institution pénitentiaire, il apparaît que vous avez peut-être accusé à tort. Nous tenons à souligner que jamais la **CGT Pénitentiaire** n'a cité ou visé nommément l'officier en question. **Serait-ce une méprise de votre lecture, ou bien a-t-on volontairement égaré votre jugement ?**

Nous confirmons que les propos ont été tenus par l'officier en poste au bureau infrastructure, en présence de sept témoins. Nous espérons que la vérité prévaudra sans que des accusations infondées ne soient portées.

Enigme à résoudre, Monsieur le Directeur :

Au sein du bureau infrastructure, deux officiers se distinguent : l'officier infrastructure et son adjoint. À ces derniers s'ajoutent les six membres de notre délégation présents ce jour-là.

Nous vous assurons que vous avez désigné le mauvais suspect et ne pouvons rester indifférents face à cette méprise évidente.

Nous sommes cependant confiants que, doté de la réflexion nécessaire et d'une acuité d'esprit, vous parviendrez à élucider cette énigme sans tarder.

Cordialement,

Arles, le 28 janvier 2024

Pour le bureau C.G.T pénitentiaire